

Une documentation Côtière Informatique
réalisée avec LibreOffice



Les navigateurs Internet
Mise à jour du 03/03/2015

Sommaire

- 1) Préambule → page [1](#)
- 2) Les navigateurs Internet → page [2](#)
- 3) Les performances → page [5](#)
- 4) La sécurité → page [6](#)
- 5) La vie privée → page [8](#)
- 6) Les moteurs de recherche → page [10](#)
- 7) Les bloqueurs de publicité → page [12](#)
- 8) La neutralité du Net → page [13](#)
- 9) Ce qu'il faut apprendre à faire → page [14](#)

1) Préambule

Avoir un accès à Internet et naviguer sur des pages du Web est incontournable sur un ordinateur. Pour ce faire, il faut utiliser un logiciel de la catégorie "navigateur Internet". Il peut couvrir l'ensemble des besoins d'un utilisateur. Avec l'Explorateur de fichiers ([voir ce plan de cours](#)), c'est une catégorie de logiciel pour le quel il est primordial d'apprendre son fonctionnement et comprendre les tenants et aboutissants de ses choix.

Un navigateur Internet est une ouverture vers le monde mais cela marche dans les deux sens, c'est donc aussi une porte d'entrée vers votre ordinateur avec tous les problèmes de sécurité que cela implique. De la même manière qu'il existe plusieurs fabricants de voiture (Renault, Audi, Peugeot, Fiat, etc...), il existe plusieurs éditeurs de navigateur Internet et tous ne se valent pas et ont des caractéristiques différentes et pas seulement techniques.

Il est donc très important de ne pas confondre votre navigateur Internet avec tout et n'importe quoi et d'enfin connaître cet inconnu que vous utilisez plusieurs fois par jour sans jamais savoir son nom et ce qu'il fait.

Au-delà de l'aspect informatique, l'accès à Internet revêt d'une importance fondamentale. Les Nations Unies parlent d'une liberté fondamentale, d'un droit de l'homme mais je préfère les termes "droits civiques" même si on parle d'un outil. Pour paraphraser [Benjamin Bayard](#), Internet est le premier outil dans l'histoire de l'humanité qui permet à n'importe quelle personne de diffuser une idée, quasi instantanément, à des milliards de gens connectés tout autour de la planète. Pour la première fois, l'accès à la parole public n'est plus un monopole. Pour plus d'informations, regardez [cette captation vidéo](#) de la conférence aux Journées Réseaux de l'Enseignement Supérieur du 09 décembre 2011.

2) Les navigateurs Internet

Que font-ils ?

Les navigateurs Internet s'acquittent tous de la même tâche ; ils affichent tous les types de contenu d'une page Internet. Vous l'aurez compris, sans ce type de logiciel, il n'y a pas de navigation sur Internet possible.

Tout ce que vous affichez dans votre navigateur et commençant par http:\\ provient de serveurs distants qui se trouvent dans le monde entier. Le logiciel de navigation est le contenant. Tout ce que vous affichez à l'intérieur est le contenu.

Le contenu est appelé page Web ou page Internet et chaque page a une adresse unique. Elle peut simplement être composée de texte, d'image et de vidéo pour diffuser une information quelconque mais peut-être plus complexe et s'apparenter à de vrai logiciel. On parlera alors de service en ligne ou de logiciel en ligne par opposition aux logiciels installés sur votre disque dur.

Pour les particuliers, le navigateur Internet est devenu le logiciel le plus fréquemment utilisé (pour ne pas dire le seul) et son temps d'utilisation a été en constante progression depuis l'avènement des forfaits ADSL et l'augmentation et l'amélioration des services en ligne.

L'importance est telle, qu'aujourd'hui il est possible de n'avoir que ce seul logiciel d'installé sur son système d'exploitation et réaliser toutes les tâches quotidiennes avec des services en ligne comme:

- Gérer ses courriels avec un Webmail
- Lire du contenu multimédia en ligne : image, audio et vidéo
- Regarder les programmes télé en TV de rattrapage ou en direct
- Écouter la radio
- Faire de la bureautique
- Stocker ses documents (Cloud)
- Stocker, gérer et retoucher ses photos avec des Webalbums
- Participer ou créer des forums de discussion, des blogs
- Gérer son planning et son carnet d'adresse
- Faire ses courses et son shopping
- Être en contact avec ses amis via les réseaux sociaux
- Jouer
- S'informer
- Etc...

Avec les progrès techniques des navigateurs, Il ne semble pas y avoir de limite dans les services en ligne gratuits ou payant. Seule la qualité et le débit de sa connexion peut être un frein à l'utilisation de tel ou tel service. Voir le dossier : [Les Caractéristiques de votre ligne ADSL](#)

Des freins existent également quand la neutralité du net n'est pas respectée. Reportez-vous au chapitre du même nom pour plus de détails. ([page 14](#))

Qui sont-ils ?

La catégorie de logiciel appelée navigateur Internet est composée de très nombreux logiciels qui sont tous gratuits. Ils sont gratuits car ils sont le support d'une gigantesque bataille économique que ce livre les géants du secteur pour vendre de la publicité ciblée aux annonceurs.

Les statistiques de [Statcounter](#) de janvier 2015 donnent les résultats suivant en termes d'utilisation des navigateurs sur ordinateur en France:

- Chrome de Google : 40,28 %
- Firefox de Mozilla : 26.3 %
- Internet Explorer de Microsoft: 16.58 %
- Safari d'Apple : 11.87 %
- Autres navigateurs : 2 %

Vous voyez que quatre logiciels se partagent 98 % du marché:

- La première place revient à Chrome de la société Google. Cette société a tellement pris d'importance et de poids financier que son navigateur caracole largement en tête. Il faut s'alerter de cette importance et bien connaître les tenants et aboutissants lors de l'utilisation de tel ou tel navigateur.
- La seconde place revient à Firefox de Mozilla qui est resté longtemps avec l'étiquette de navigateur pour "geek" mais c'est lui qui a grandement participé à l'amélioration de sa catégorie de logiciel en tirants les autres vers le haut. La multitude de plugins (complément logiciel) développés par la communauté d'utilisateur en fait mon navigateur préféré. Il s'agit également d'un logiciel libre. Le dossier "[Qu'est qu'un logiciel libre?](#)" vous expliquera pourquoi il est préférable de choisir ce type de logiciel.
- La troisième place revient à Internet Explorer de Microsoft. Il est pourtant préinstallé avec chaque système Windows mais les performances en retraits et la décision de justice de la Cours Européenne imposant l'affichage d'un écran de choix de Navigateur pendant plusieurs années, on fait fondre sa part de marché et a cassé le monopole.
- Un mot sur Safari d'Apple qui n'occupe que la quatrième place car les ordinateurs Apple ne représentent que peu d'unité par rapport au PC bien qu'une version pour Windows existe.

Comment les reconnaître?

La plus part du temps, on retrouve deux de ces logiciels installés sur les ordinateurs à l'insu des utilisateurs. Ce n'est pas un mal en soit car ils prennent peu de place sur le disque mais leurs raccourcis envahissent le bureau et la barre des tâches et il faut que l'utilisateur sache ce qu'il souhaite utiliser et qu'il définisse son navigateur par défaut.

- Nous l'avons plus haut, on retrouve Internet Explorer car il est préinstallé avec les systèmes d'exploitation de Microsoft.
- Chrome est également souvent installé à votre insu car on le retrouve associé à de très nombreux logiciels tiers en partenariat commercial avec Google. Pour éviter cela, veillez à décocher les bonnes cases dans le mode d'installation personnalisée. Ceci est la démonstration de la puissance économique d'une entreprise qui arrive à imposer son navigateur à coût de million d'Euro.

Le tableau (non exhaustif) ci-dessous montre l'icône de raccourci des logiciels les plus connus avec un lien vers la page de téléchargement. Vous pouvez télécharger, installer et tester chaque logiciel pour faire votre choix.

| Editeur | Nom du logiciel | Icône |
|----------------|-----------------------------------|---|
| Microsoft | Internet Explorer |  |
| Mozilla | Firefox |  |
| Google | Chrome |  |
| Apple | Safari |  |
| Opera Software | Opera |  |

3) Les Performances

Au vu de l'importance de ce type de logiciel, vous comprendrez facilement qu'il est primordial d'utiliser un bon navigateur Internet et dans une version récente. J'introduis ici la notion de version de logiciel car elle est primordiale pour les performances et la sécurité de votre ordinateur. Je vous renvoie à la page [Entretien d'un PC](#) partie "Mise à jour de logiciel" pour plus de détails.

Il est tout à fait possible d'utiliser plusieurs navigateurs Internet sur un même ordinateur. Il y a trois intérêts à cela mais la plus part du temps un seul suffit :

- Intérêt N°1 : Si l'ordinateur est partagé par plusieurs utilisateurs qui souhaitent utiliser des navigateurs différents. Il sera alors fortement recommandé de créer des sessions utilisateurs différentes dans le système d'exploitation voir la partie "La création d'une session supplémentaire" sur la page [Formatage et réinstallation](#).
- Intérêt N°2 : c'est rare mais certains services en ligne ne sont utilisables ou ne fonctionnent correctement qu'avec tel ou tel navigateur.
- Intérêt N°3 : Certains modules complémentaires ne s'installent que sur un navigateur en particulier.

Il y a longtemps eu des écarts de performance entre les navigateurs et malheureusement, Internet Explorer qui était pourtant le plus utilisé est longtemps resté le logiciel le moins performant.

Les choses se sont améliorées avec l'arrivée de la version 11 et Windows 8 et surtout la possibilité d'installer un bloqueur de publicité, mais Microsoft reste régulièrement avec un train de retard ne sortant une nouvelle version de son navigateur que tous les 3 ans avec son nouveau système d'exploitation. Il faut souhaiter que les choses s'améliorent avec l'arrivée du nouveau navigateur nommé Spartan. Il sortira avec Windows 10 courant 2015.

Avec la frénésie des nouvelles fonctionnalités qu'engendre l'économie numérique en ligne, ce sont les autres acteurs qui tirent les performances vers le haut et ne cessent de faire des mises à jour de leurs logiciels.

Aux questions : Qui va le plus vite? Quel est le meilleur? Il n'y a pas de réponse figée. Cela varie avec les mises à jours successives et dépendent aussi de ce qui est mesuré. Les écarts de performances ne sont souvent pas perceptibles lors d'une utilisation classique.

La page d'accueil du navigateur est la première page web qui s'affiche à l'ouverture de votre navigateur. Quel que soit votre navigateur, il est préférable d'avoir une page d'accueil limitée en information voir vierge pour que le démarrage soit rapide. Évitez le portail de votre F.A.I. qui nécessite beaucoup de ressource pour afficher tout son contenu **et ne configurer pas l'ouverture automatique de plusieurs onglets**. Ceci est primordial pour les ordinateurs lents et les connexions Internet à faible débits.

4) La sécurité

Il est primordial que votre navigateur Internet soit dans sa dernière version et à jour pour combler les failles de sécurité. N'oubliez pas que c'est une porte d'entrée à votre ordinateur.

A propos de Microsoft internet Explorer version 11.

- Cette version ne gère pas la norme de sécurité HSTS. Si la sécurité est importante pour vous, utilisez un autre navigateur ou attendez la sortie de la version 12.
- Microsoft ne rends pas compatible cette version avec le système d'exploitation Windows Vista. Installez et utilisez un autre navigateur si vous êtes sur ce système.

Les modules complémentaires

Aussi désignés par le terme anglais "plugins", ils sont le plus souvent transparents pour l'utilisateur et sont implantés dans le navigateur lors de l'installation d'autres logiciels. Ils sont souvent un problème pour la sécurité et jouent également un rôle dans la baisse de performance du navigateur. Je vous conseille de minimiser leur nombre et de ne les activer quand cas de besoin.

- Le cas Java
C'est le module complémentaire qu'il faut impérativement tenir à jour et n'activer quand cas de besoin car c'est une source importante de failles de sécurité exploitées. Ce module vous permet d'exécuter tous les éléments d'une page web écrits dans le langage de programmation Java. Il est maintenant désactivé par défaut sur beaucoup de navigateurs car ils embarquent leurs propres modules Java.
- Le cas de Adobe Flash Player
Il faut impérativement tenir à jour ce module. Il est par contre encore difficile de sans passer sur certains sites. Le lecteur vidéo html sera la nouvelle norme et remplacera ce module complémentaire. A noter que les logiciels Chrome et Internet Explorer 11 ont intégré nativement le module Flash Player et qu'il se met donc à jour en même temps que le navigateur.

L'utilisateur

Il faut bien comprendre que la sécurité dépend surtout du comportement de l'utilisateur et il ne faut pas attendre de votre antivirus gratuit ou payant qu'il vous protège de tout.

- **Il ne faut jamais cliquer sur un message d'avertissement d'erreur ou de problème système provenant d'une page Internet.** Il n'y a que votre Antivirus et le centre de maintenance Windows (icône drapeau de la zone de notification) qui vous informent de réels problèmes système.
- Hormis de très rares exceptions, **ne jamais cliquer sur les demandes d'ajout de modules complémentaires** pour afficher telle ou telle chose. Votre navigateur possède par défaut tout ce qui est nécessaire pour afficher les éléments non nuisibles d'une page Internet.
- Si votre navigateur signal qu'il a bloqué une fenêtre, c'est une bonne chose. Ne cherchez pas à afficher cette fenêtre.
- Ne jamais cliquez sur une publicité. Cliquez sur une publicité, c'est se rendre vers une page Internet potentiellement nuisible.

- Enregistrez vos sites préférés en favoris pour éviter de faire une nouvelle recherche à chaque fois et de potentiellement cliquer sur un site malveillant affiché dans les premiers résultats de la recherche.
- Ne naviguez pas sur des sites à caractère pornographique ou concernant des activités illégales comme les cracks de jeux et logiciels, le streaming vidéo, les jeux d'argent hors union européennes etc. L'illégalité va souvent de paire avec les tentatives d'infecter votre appareil.
- Les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter sont devenus une grande menace. Ne suivez pas des liens promettant des "contenus intéressants" ou des "infos" sur les grands thèmes de l'actualité. Les logiciels malveillants des réseaux sociaux utilisent les listes de contacts des victimes et publient des spams sur leurs murs afin que leurs messages indésirables puissent être visibles aux autres utilisateurs. Et n'oubliez pas que les cybercriminels exploitent vos profils pour collecter des informations personnelles qui seront ensuite exploitées pour de futures attaques ciblées.
- Si vous utilisez un appareil mobile (ordinateur portable, smartphone ou tablette), il est déconseillé de se connecter à un réseau Wifi gratuit dans les lieux publics et de naviguer sur des sites sensibles.
- La configuration d'un VPN crypté est vivement conseillée lors d'une utilisation d'un appareil sur un réseau LTE (3G, 4G) ou réseau Wifi publique.

5) La vie privée

La navigation dites "en privée"

Tous les navigateurs ont une option pour basculer sur une fenêtre ou un onglet "navigation en privée". Dans ce mode, aucune donnée de navigation, historique ou téléchargement ne seront enregistrés sur votre ordinateur. Ceci n'a rien à voir avec le souhait d'être anonyme sur Internet et ne concerne que les données stockées localement sur votre ordinateur.

L'anonymat

L'anonymat sur Internet en utilisant le protocole classique du Web n'existe pas. C'est l'adresse IP attribuée à votre ligne téléphonique par votre fournisseur d'accès Internet qui dévoile votre identité sur le net et votre situation géographique. Ceci est un problème juridique car l'usurpation d'adresse IP est possible de la même manière que des malfrats peuvent utiliser de fausses plaques d'immatriculation sur une voiture. Le propriétaire de la ligne téléphonique est pénalement responsable des actions malveillantes réalisées avec sa ligne. **Il faut donc bien sécuriser son accès à Internet et éduquer les utilisateurs au sein de son habitation.**

L'anonymat sur les autres types de réseau utilisant des protocoles différents ne tient pas non plus très longtemps face à des investigations poussées d'agences gouvernementales.

L'espionnage à but publicitaire

Vos habitudes de navigation sont enregistrées, analysées et stockées car c'est le nerf de la guerre économique que se livre les géants du net et c'est vous le produit. Cela s'appelle les métadonnées (Big Data en anglais) et le but est de revendre tous types d'informations vous concernant à tout type d'organisme susceptible d'en tirer profit.

- Espionnage par le logiciel en lui-même
On dit alors que le logiciel est "un peu trop bavard". A votre insu, il va envoyer tout un tas d'information sur votre machine et vos habitudes. Utilisez des logiciels libres pour vous prémunir de cela.
- Espionnage par les cookies
Un cookie est un petit fichier spécifique à chaque site qui se loge dans les fichiers temporaires de votre navigateur (le cash) et qui enregistre vos habitudes de navigation sur le site en question. Les statistiques ainsi dégagées sur des milliers d'utilisateurs permettent d'améliorer l'expérience utilisateur mais il est principalement utilisé pour faire de la publicité ciblée. Par exemple, si vous visitez régulièrement un site de vente en ligne de vêtement et que vous regardez principalement les vestes à votre prochaine visite, vous aurez des offres et pub sur les vestes.
- Espionnage par le moteur de recherche
Les moteurs de recherche dit traditionnels (Google, Bing, Yahoo) se livrent une bataille féroce pour être le plus utilisé car le gâteau à se partager est énorme. En 2013, les revenus publicitaires d'Internet étaient de 119.84 Milliards de dollars. Le but est de traquer vos habitudes de navigation pour vendre de la publicité ciblée.
Cela se traduit par des encarts publicitaires ciblés dans vos résultats de recherche ou à l'intérieur des sites ou dans vos courriels. Par exemple, si vous visitez des sites de ventes de voiture et que vos recherches se focalisent sur une marque en particulier, vous aurez des offres publicitaires pour cette marque.
En quelque mois d'utilisation, les moteurs de recherche traditionnels vous connaissent mieux que votre conjoint et vos dizaines années de vie communes car ils savent tout et n'oublent rien.

Si vous ne souhaitez pas être espionné et être un support mercantile, utilisez un logiciel libre (voir la documentation "[Qu'est qu'un logiciel libre ?](#)") et un moteur de recherche alternatif (voir le paragraphe suivant).

L'espionnage gouvernemental de masse et le blocage administratif

La vie privée n'existe pas avec les appareils connectés et cela ne concerne pas que la navigation Internet mais également les courriers électroniques et les données stockées dans le Cloud. Tous les types d'échange font l'objet d'une surveillance de masse qui s'est accrue depuis les attentats du 11 septembre 2001 et la loi [Patriot Act](#) aux Etats Unis d'Amérique. Ce qui se murmurait dans les milieux spécialisés de l'informatique a été révélé au grand public par des lanceurs d'alertes comme [Edouard Snowden](#). Si vous utilisez un service américain, Microsoft, Apple, Google, Facebook, Yahoo etc... alors vous êtes soumis au Patriot Act même si vous n'êtes pas un citoyen américain.

Ce sujet très important n'est pas traité à sa juste valeur dans les médias traditionnels car c'est un sujet dérangeant, chronophage, et qui impose de bonnes connaissances techniques pour le vulgariser. Pour en savoir plus, il faudra être curieux et ne pas rater les trop rares documentaires diffusés sur Arté ou France 5 ou regarder des podcasts (émission sur Internet). Je vous laisse en lien la captation de l'audition de [Jérémie Zimmermann](#) du 28/01/2015 lors d'une commission du Sénat : [Partie 1](#), [Partie 2](#). Cette audition est un bon résumé de la problématique de l'espionnage de masse couplé au blocage administratif de site Internet.

Le blocage administratif d'un site Internet est inefficace. Le contournement du blocage est très facile et sans avoir besoin de compétences informatiques.

Le blocage administratif d'un site Internet est contre-productif :

- car il empêche d'identifier et de faire de la surveillance ciblée sur d'éventuelles menaces.
- car il marginalise les auteurs et les poussent vers des protocoles de communication plus discret.
- car il ne permet pas un débat public et républicain. C'est une politique de l'autruche, on ne voit rien, on entend rien donc tout va bien.

Le blocage administratif d'un site Internet n'est pas démocratique. C'est une dérive totalitaire, une censure. La restriction d'une liberté doit être prononcée par un juge indépendant après une instruction judiciaire.

Tenter de faire de la surveillance de masse et du blocage administratif avec des entreprises privées et des algorithmes n'est pas fiable et ne doit pas se substituer à la surveillance ciblée dans le cadre d'une procédure judiciaire.

Les politiques se trompent de combats ou sont tout content d'avoir un bouc émissaire. Ils se dédouanent avec des lois votées facilement sous le choc de faits d'actualités exceptionnels et graves. Les dérives n'ont pas commencé avec Internet. Internet n'est pas une cause. En revanche, toutes les formes de misère humaine ont toujours entraîné les suicides, la délinquance, le meurtre, la consommation de drogues légales ou illégales, la prostitution, l'embrigadement sectaire, la radicalisation et d'autres maux peu nommables ici.

6) Les moteurs de recherche

Un moteur de recherche est un outil (un service) en ligne gratuit. Ces services sont gratuits car ils sont une source de revenu financière pour leurs auteurs qui vendent de la publicité ciblée aux annonceurs.

Ces services permettent de rechercher une page Internet. Il en existe des milliards qui ont chacune une adresse unique. Il est donc plus qu'utile d'avoir un outil de recherche pour trouver un site ou une page spécifique.

Prenons comme exemple les numéros de téléphone. Quand vous ne connaissez pas le numéro d'une société ou d'une personne, vous utilisez un outil appelé annuaire téléphonique. Les moteurs de recherches sont les annuaires du Web. Voici une liste des moteurs de recherche: [source Wikipédia](#)

Il n'y a pas vraiment besoin de connaître l'adresse Web de ses services en ligne car :

- Votre logiciel de navigation peut contenir nativement une barre d'outils de recherche comme sur Firefox.
- Vous avez installé une barre d'outils incluant un moteur de recherche.
- La page d'accueil de votre logiciel de navigation est configurée pour afficher la page Web d'un moteur de recherche.
- La page d'accueil de votre logiciel de navigation est configurée pour afficher le portail d'accès de votre F.A.I. qui propose un champ de recherche avec un moteur spécifique.

C'est cette imbrication qui apporte la confusion entre navigateur Internet et moteur de recherche alors que ce sont deux choses différentes. Le premier est un logiciel ; le second est service en ligne utilisable avec ce type de logiciel.

Une couche de confusion de nomenclature s'accumule avec la société Google qui a tiré son nom de son moteur de recherche. La société Google édite un logiciel de navigation appelé Chrome et possède également le moteur de recherche nommé Google que l'on devrait appeler "Google recherche".

La première chose importante à retenir est qu'un logiciel de navigation et un moteur de recherche sont deux entités différentes. Un moteur de recherche n'est donc pas lié à un navigateur et vous pouvez utiliser n'importe quel moteur de recherche avec n'importe quel navigateur.

En revanche un logiciel de navigation possède un moteur de recherche par défaut. Le terme "par défaut" signifie qu'en l'absence de configuration réalisée par l'utilisateur, c'est le moteur de recherche pré-configuré qui sera automatiquement utilisé.

Les sociétés possédant à la fois un logiciel de navigation et un moteur de recherche vont bien sûr associer les deux et ne pas laisser à un concurrent la manne d'argent que représente l'utilisation de ces services.

| Nom de la société | Nom du navigateur | Nom du moteur de recherche par défaut |
|-------------------|-------------------|---------------------------------------|
| Microsoft | Internet Explorer | Bing |
| Google | Chrome | Google |

D'autres sociétés ou fondations vendent à prix d'or la place de moteur de recherche par défaut.

| Nom de la société | Nom du navigateur | Nom du navigateur par défaut à ce jour |
|-------------------|-------------------|--|
| Mozilla | Firefox | Yahoo |
| Opera software | Opera | Google |

Les trois mastodontes de la recherche (Google, Bing, Yahoo) posent des problèmes de vie privée (voir le paragraphe précédent). **Il existe et il est recommandé d'utiliser des moteurs de recherche dit alternatifs** que vous pouvez associer à votre navigateur et définir par défaut.

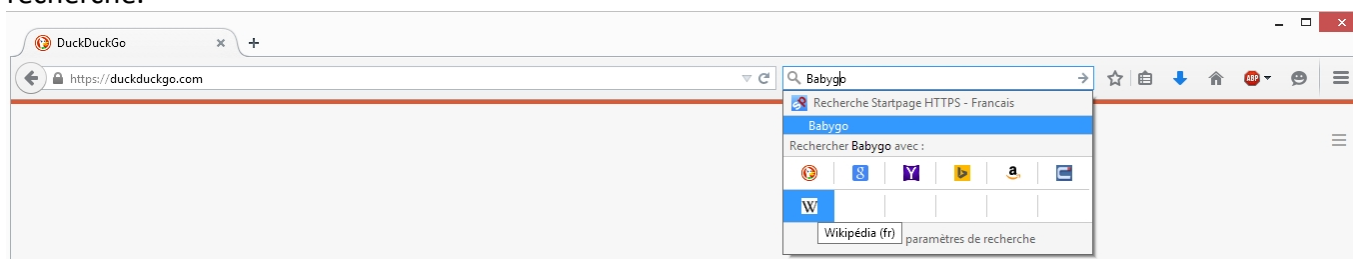
| Nom de la société | Nom du moteur de recherche | Lire plus |
|----------------------|----------------------------|--------------------------|
| ixquick | Startpage | A propos |
| DuckDuckGo Community | DuckDuckGo | A propos |

Notes :

- Tous les moteurs de recherche précédents sont dits généralistes et il existe des moteurs de recherches spécifiques et thématiques. Par exemple, [Babygo](#) est un moteur de recherche pour enfant.
- Chaque site important possède son propre moteur de recherche interne.

Ma préférence

Elle va à Firefox et sa barre de recherche multi moteur qui laisse un grand nombre de choix de moteur de recherche.



Comment faire une recherche ?

Tous ces outils font des recherches de page web en fonction des mots-clés que vous écrivez dans le champ de saisi prévu à cet effet. Le résultat de la recherche se traduit par l'apparition d'une ou plusieurs pages de résultats. Chaque résultat se compose d'un lien vers le site en question et son descriptif.

Plus vos mots-clés sont ciblés et bien choisis plus le résultat de la recherche sera pertinent. Si le résultat n'est pas satisfaisant, essayez la même recherche avec d'autres termes ou un moteur différent. Il existe également une syntaxe pour être plus efficace.

Gérer ses favoris

Utilisez un moteur de recherche évite de connaître et taper une adresse web qui peut être très longue et compliquée mais si vous visitez régulièrement une page, il est bien sûr fortement conseillé de marquer vos pages préférées (= mettre en favoris) pour ne pas avoir à refaire une recherche à chaque fois.

Tous les navigateurs Internet possèdent une gestion des favoris (terme pour Internet Explorer et chrome), des Marque-pages (terme pour Firefox), des signets (terme pour Safari). Vous pouvez en ajouter ou en supprimer à volonté, les renommer, les classer par thèmes dans des dossiers internes à votre logiciel.

Tous les navigateurs possèdent une barre des favoris (ou barre personnelle) pour placer dedans les favoris les plus utilisés pour les retrouver facilement sans avoir à ouvrir un menu.

7) Les bloqueurs de publicité

Si vous ne supportez plus la publicité, il est indispensable d'installer un bloqueur de publicité comme [Adblock plus](#).

Il s'agit d'un module complémentaire qui va empêcher l'affichage de la plus part des encarts publicitaires à l'intérieur d'un site. Il ne faut pas confondre ces zones publicitaires et l'apparition de fenêtres ou onglets publicitaires envahissants qui sont les signes d'une infection de votre ordinateur.

Utilité :

- La plus part des publicités ne s'afficheront pas ce qui rend la lecture d'une page plus facile.
- On ne peut plus cliquer par inattention ou tentation sur un élément publicitaire potentiellement nuisible.
- Pour les ordinateurs lents et les connexions Internet à faible débits, l'absence d'affichage des pubs rends la navigation plus fluide. Je conseille également d'installer un bloqueur de contenu Flash pour augmenter la rapidité de navigation.

Pensez à désactiver Adblock Plus pour les sites que vous appréciez et qui n'abusent pas des encarts publicitaires. Pour certain site, la publicité est la seule source de revenue.

Pensez à désactiver Adblock Plus pour un site spécifique quand il est bloquant pour afficher tout ou partie d'une page.

8) La neutralité du Net

Définition ([source Wikipédia](#)) :

La neutralité du Net exclut toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise sur le réseau. Ainsi, ce principe garantit que les utilisateurs ne feront face à aucune gestion du trafic Internet qui aurait pour effet de limiter leur accès aux applications et services distribués sur le réseau.

La neutralité du Net assure que les flux d'information ne sont ni bloqués, ni dégradés, ni favorisés par les opérateurs de télécommunications, permettant ainsi aux utilisateurs d'utiliser librement l'architecture communicationnelle.

[Benjamin Bayart](#), pionnier de l'internet en France, a ainsi proposé quatre principes essentiels à la neutralité du Net :

- transmission des données par les opérateurs sans en examiner le contenu.
- transmission des données sans prise en compte de la source ou de la destination des données.
- transmission des données sans privilégier un protocole de communication.
- transmission des données sans en altérer le contenu.

Les utilisateurs font déjà face à la fracture numérique en fonction de leur lieu d'habitation. Le débit Internet et donc la qualité ou la disponibilité des services ne sont pas les mêmes :

- Les zones denses ont accès à la technologie fibre optique à 100 Mbits/s
- Dans les zones couvertes par l'ADSL, le débit varie de 20 à 2 Mbits/s
- Les zones non couvertes par l'ADSL, doivent se contenter de 1 Mbit/s ou d'un onéreux et forfaitaire abonnement par satellite.

En plus de cela, la neutralité du Net n'est pas respectée par les acteurs du marché. Cette problématique est très bien résumée dans cette vidéo de 3 minutes : [#DATAGEULE 23](#)

9) Ce qu'il faut apprendre à faire

A la lecture de ce dossier, vous aurez compris qu'il est important de comprendre les tenants et aboutissants de cette catégorie de logiciel et qu'ils ne sont pas anodins.

Il est indispensable de savoir :

- Quel est son nom et sa version ?
- Est-ce un logiciel libre ?
- Définir dans le système son navigateur par défaut
- Choisir et définir son moteur de recherche par défaut
- Faire une recherche avec un moteur de recherche
- Gérer les onglets de navigation
- Marquer une page en favoris
- Gérer sa barre personnelle
- Gérer ses marque-pages ou favoris
- Gérer la fenêtre des téléchargements
- Gérer ses modules complémentaires
- Gérer le comportement de la fenêtre des téléchargements

En préambule de ce dossier, j'indiquai qu'il y a un deuxième logiciel important dans un ordinateur : l'Explorateur de fichiers. Ci-dessous, vous trouverez le paragraphe sur le cours du même nom qui traite de l'imbrication des deux logiciels.

Le cash du navigateur

La magie n'existe pas. Pour afficher sur votre écran le contenu d'une page Internet se trouvant sur un serveur distant, il faut qu'elle soit au préalable téléchargée et enregistrée dans un dossier temporaire de votre disque dur.

Pendant votre navigation et de façon automatique, toutes les pages Internet et leurs contenues sont donc enregistrées dans une zone appelée le cash du navigateur. Il s'agit d'un dossier caché se trouvant par défaut dans :

C:\Utilisateurs\"Nom_de_la_session"\AppData\Local\"Nom_de_l'éditeur\"Nom_du_navigateur\"Profils\\"123abc.default\".

Cet enregistrement automatique est une bonne chose. Imaginez le temps perdu si avant chaque page à visualiser, vous soyez obligé de cliquer sur un bouton "Enregistrer."

Tous les fichiers de navigation ainsi enregistrés sont très difficilement voir inexploitable en dehors du navigateur. Pour prendre un exemple précis, vous ne retrouverez pas un mail déjà lu dans votre Webmail avec la fonction "Rechercher" de l'explorateur de fichiers. Il faudra ouvrir le navigateur et vous rendre à nouveau dans votre Webmail pour lire le mail en question.

Le dossier téléchargement

En dehors de cette fonction d'enregistrement automatique d'une page Web, un autre lien se crée entre le navigateur Internet et l'Explorateur de fichiers. Il s'agit de l'ouverture une pièce jointe d'un mail ou lors de l'utilisation de la fonction "Enregistrer-sous" sur une page Internet.

Par défaut, les navigateurs sont configurés pour ne pas vous donner le choix et ils "ouvrent" automatiquement une pièce jointe ou il réalise un enregistrement automatiquement dans le dossier "Téléchargements".

Dans ce cas, le terme "ouvrir" n'est pas correct. Il signifie : "télécharger et enregistrer automatiquement dans le dossier Téléchargements puis, ouvrir automatiquement le fichier avec le logiciel désigné dans le système".

Si l'enregistrement automatique d'un page Internet est le bienvenu ; l'enregistrement ou l'ouverture automatique est très discutable. L'utilisateur doit avoir le choix du dossier de destination et du nom de fichier avant de l'enregistrer pour que le dossier "Téléchargements" ne deviennent pas une poubelle.

Vous commencez à comprendre que, si dans ses options, vous n'avez pas modifié le comportement de votre de navigateur, vous remplissez le dossier "Téléchargements" à votre insu. Et si vous ouvrez plusieurs fois la même pièce jointe, elle se copie en plusieurs exemplaires. Multipliez par le nombre de pièce jointe ouverte sur plusieurs années et vous obtenez un dossier "Téléchargements" avec des milliers de fichiers.

Modifiez l'option de téléchargement de votre navigateur. Ouvrez votre dossier "Téléchargements" et triez-le.

Webmail

En lisant le paragraphe précédent, vous vous êtes peut-être rendu compte d'un autre problème concernant l'utilisation d'un Webmail. Le terme anglais Webmail peut se traduire par "logiciel de gestion de courriers électroniques en ligne" comme: Orange mail, Gmail, Outlook.com, SFR mail, Free mail, Laposte.net, etc...

Ne pas gérer l'enregistrement des pièces jointes que l'on souhaite pourtant conserver, c'est à dire ne pas les conserver dans un dossier approprié de son disque dur, c'est prendre de gros risque de les perdre car vous n'avez pas de sauvegarde. Et Il faut également toujours avoir une connexion Internet pour les visualiser. Pour faire un parallèle avec les courriers postaux, cela reviendrait à laisser des photos, des factures ou autres documents personnels au bureau de poste ou dans la boîte aux lettres de son habitation au lieu des les rapporter à l'intérieur de son domicile et de les ranger dans des chemises cartonnées appropriées ou des albums photos pour ce dernier type de document.

Les utilisateurs d'un ordinateur pensent à tort que leurs courriels se trouvent en clair tel un banal fichier quelque part dans leurs ordinateurs. Dans le cas de l'utilisation d'un Webmail, les mails se trouvent sur le serveur de leur fournisseur de service et ne sont accessibles qu'en ouvrant un navigateur Internet.